

de la Stratégie (Programme Nouveaux Horizons et Conseil consultatif national sur le troisième âge) la dotation se fait par services votés. Cette dotation représente, selon les estimations, un peu moins de 51 millions de dollars pour la période de cinq ans. Les deux montants de financement représentent au total 221 millions de dollars.

Question n° 59—M. Lavigne:

En ce qui concerne le programme de remplacement des véhicules 5/4 de tonne construits par General Motors pour la Défense nationale, a) quel est le coût du programme d'acquisition des nouveaux véhicules, b) quels sont les résultats des tests effectués sur ces véhicules i) par le personnel de la Défense nationale ii) par les contracteurs civils, c) quel est le montant des contrats octroyés aux contracteurs civils pour mener ces tests?

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Le véhicule léger de soutien à roues (VLSR) remplace le camion 1 1/4 tonne construit par la firme General Motors. Le VLSR est fabriqué par la firme Western Star Trucks Inc. (WSTI) selon un contrat totalisant 224,3 millions de dollars.

Le VLSR a subi un programme d'évaluation des plus complets et détaillés jamais entrepris par le ministère de la Défense nationale (MDN) pour un système de véhicule de soutien à roues. Lors des essais, au fur et à mesure que des problèmes étaient identifiés, la WSTI proposait des solutions qui étaient tout à fait valides et satisfaisantes au MDN. À cause de ces problèmes, on a jugé que le VLSR avait échoué aux essais de fiabilité, de disponibilité, de facilité d'entretien et de durabilité (RAMD) menés par le MDN au Canada. Afin de valider les modifications finales, la WSTI a dû mener une deuxième série d'essais RAMD à ses frais et dans un emplacement d'essais acceptable pour le MDN.

Pour éviter les retards de mise en service du VLSR, on a dû changer l'emplacement des essais qui ont été menés au Nevada Automotive Test Center (NATC) parce que les pistes d'essais à Petawawa étaient rendues moins rigoureuses par la neige qui les recouvrait. Les essais exécutés au NATC ont été plus rigoureux que ceux faits au Canada. De plus, pour évaluer à fond les modifications, les opérations ont été adaptées de sorte que la plus grande partie des essais ont été faits dans des conditions de campagne très rigoureuses. Le terrain au NATC est accidenté et les températures y varient considérablement. Le NATC est une installation d'essais de premier ordre et de réputation mondiale. On y a fait des essais pour plus de 1 000 systèmes pour le Département de la défense des États-Unis et pour les grands manufacturiers de véhicules. Il convient de noter que le VLSR a subi des essais des plus complets et des plus variés dans des conditions plus exigeantes que tout autre véhicule militaire à roues. Ces essais ont été faits sous la surveillance constante de trois ou quatre ingénieurs et techniciens des Forces canadiennes.

Les essais RAMD ont servi à déceler des problèmes et ont permis aux forces armées et au manufacturier d'y remédier avant la production finale de l'équipement. Les résultats des seconds essais au NATC ont démontré que toutes les modifications ont été mises à l'épreuve et que le véhicule respectait pleinement les critères d'acceptation.

C'est la WSTI qui a géré et défrayé les frais associés au contrat de la NATC.

Question n° 60—M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):

Combien d'argent le gouvernement, par l'entremise de chaque ministère, organisation et organisme, a-t-il versé à la Légion royale canadienne et à chacune de ses

Affaires courantes

filiales sous forme de subventions, contributions, prêts ou autres, depuis le 1^{er} janvier 1985?

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): On m'informe comme suit:

En ce qui concerne le ministère du Patrimoine canadien:

1985 à 1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Néant	1 384,50 \$	2 990,00 \$	1 599,00 \$
1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993 à 1995
3 458,00 \$	1 757,00 \$	1 000,00 \$	Néant

En ce qui concerne le Musée canadien de la guerre:

En juin 1994, le Musée a payé 7 500 \$ à la Légion royale canadienne pour l'achat de billets pour une danse des années 1940 organisée par la Légion.

En ce qui concerne le ministère de la Santé:

1985 à 1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Documents détruits	Néant	74 653,35 \$	193 157,00 \$
1991-1992	1992-1993	1993 à 1995	
129 253,62 \$	96 812,03 \$	Néant	

En ce qui concerne le ministère des Transports:

En 1991-1992, le groupe Politique et coordination a fait une contribution de 25 000 \$ à la Légion royale canadienne, filiale 143, située à Erickson (Manitoba). La contribution a été versée selon les conditions du programme de transport des personnes handicapées (programme d'acquisition de véhicules accessibles).

En ce qui concerne le ministère des Anciens combattants:

Depuis le 1^{er} janvier 1985, le ministère des Anciens combattants a versé une subvention annuelle de 9 000 \$ à la Légion royale canadienne pour les dépenses engagées par le bureau des services de la Légion. Ce bureau a été créé par la Légion dans le but d'aider les anciens soldats et des personnes à leur charge lors de la présentation de réclamations à la Commission canadienne des pensions, au ministère des Anciens combattants et à d'autres organismes.

Question n° 65—M. de Savoye:

Le gouvernement a-t-il affecté un montant d'argent à la campagne anti-tabac et, dans l'affirmative, a) quel en est le montant, b) quelle proportion de cette somme sera consacrée à i) la recherche, ii) à la publicité télévisée, iii) à la publicité radiophonique, iv) aux affiches publicitaires, v) à l'embauche de nouveaux agents de la paix, vi) à une étude de marché, vii) à des programmes de prévention et d'éducation, viii) à d'autres questions?

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Le 8 février 1994, le gouvernement du Canada a rendu publique la campagne anti-fumeurs la plus importante jamais lancée au Canada.

Depuis lors, le ministère de la Santé a entrepris un processus de consultation exhaustif auprès des provinces, des territoires et des groupes de défense et de promotion de la santé au sujet de la conception et de la mise en oeuvre de bon nombre des aspects de notre stratégie globale.

Le ministère de la Santé devrait présenter leurs propositions sous peu. Lorsque la stratégie la plus efficace et la mieux ciblée possible sera finalisée, on affectera les fonds nécessaires aux diverses composantes.